



Commissariat à l'information du Canada Office of the Information Commissioner of Canada

Formulaire d'autorisation

Autorisation d'agir au nom d'une partie plaignante

Je soussigné(e), _____, autorise
Nom de la partie plaignante

_____ à agir en mon nom (personne autorisée) pour
Nom de la personne ou de l'organisation

déposer une ou des plaintes contre _____ au Commissariat
Nom de l'institution

à l'information, en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*, concernant, s'il y a lieu, la
ou des demandes d'accès suivantes : _____.
Numéro de la demande d'accès

J'autorise également la Commissaire à l'information (et son personnel) à divulguer à la
personne autorisée des renseignements personnels me concernant, lorsque c'est
nécessaire pour traiter la ou les plaintes et faire enquête à ce sujet.

Je comprends que si la personne autorisée est une organisation (comme un cabinet
d'avocats), plusieurs individus au sein de cette organisation peuvent agir au nom de la
personne autorisée.

Si le Commissariat à l'information ne parvient pas à communiquer avec la personne
autorisée après avoir déployé des efforts raisonnables en ce sens, j'autorise le
Commissariat à communiquer avec moi à l'aide des coordonnées fournies ci-dessous
afin de déterminer les prochaines étapes (p. ex. autoriser une autre personne à agir en
mon nom).

Sous réserve de ce qui précède, je reconnais ce qui suit :

- Toutes mes communications avec le Commissariat à l'information se feront
exclusivement par l'entremise de la personne autorisée.
- La personne autorisée a le pouvoir de prendre des décisions contraignantes en mon
nom en ce qui concerne la ou les plaintes.
- La présente autorisation est valide seulement pour déposer une ou des plaintes
contre l'institution concernant la ou les demandes d'accès susmentionnées.
L'autorisation expire lorsque la Commissaire à l'information refuse ou cesse de faire
enquête sur la ou les plaintes **ou** à la conclusion de toute enquête à ce sujet.

- Si je retire à la personne autorisée l'autorisation d'agir en mon nom, je dois sans délai en aviser le Greffe du Commissariat : Greffe-Registry@ci-oic.gc.ca ou 1-800-267-0441.
- Je fournirai une nouvelle autorisation au Commissariat à l'information pour toute autre plainte dans l'avenir.

Avis de confidentialité

Le Commissariat à l'information du Canada recueille et utilise les renseignements personnels transmis au moyen de son formulaire de plainte et du formulaire autorisant une personne à agir au nom d'une partie plaignante pour faire enquête sur des plaintes en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*. Les renseignements sont protégés en vertu de cette loi et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Le Commissariat ne communique pas les renseignements à d'autres parties (p. ex. l'institution ou un tiers), sauf s'il est nécessaire de le faire dans le cadre d'une enquête sur une plainte. Si des renseignements personnels comme les noms et les coordonnées n'ont pas été fournis, le Greffe du Commissariat pourrait ne pas être en mesure de traiter les plaintes.

Le processus électronique de dépôt de plaintes est conçu pour protéger les renseignements personnels de nature peu sensible, comme les noms et les coordonnées, durant la transmission. Les personnes qui souhaitent transmettre des renseignements de nature plus sensible devraient communiquer avec le Greffe du Commissariat : Greffe-Registry@ci-oic.gc.ca ou 1-800-267-0441.

Veuillez consulter le fichier de renseignements personnels « Enquêtes sur les plaintes » ([OIC PPU 3100](#)) pour obtenir davantage d'information sur la collecte, l'utilisation, la conservation et l'élimination des renseignements personnels transmis dans le cadre de plaintes et reçus durant les enquêtes sur ces dernières.

Les questions au sujet du traitement des renseignements personnels par le Commissariat, ou les demandes d'accès ou de correction de renseignements personnels qui lui sont transmises, doivent être adressées au [Secrétariat de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels](#) du Commissariat. Les préoccupations ou les plaintes concernant le traitement des renseignements personnels par le Commissariat à l'information doivent être adressées au [Commissariat à la protection de la vie privée](#).

Je confirme avoir lu le présent avis de confidentialité.

Signature de la partie plaignante

Date

Coordonnées de la partie plaignante

Veillez saisir dans le champ ci-dessous un élément de vos coordonnées (adresse de courriel, numéro de téléphone ou adresse postale) afin que le Commissariat puisse communiquer avec vous, au besoin.